



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N° 182

07/09/2023

Retour de L'Agenda après cette trêve estivale

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Crise des Ehpads et maintenant**

Dans nos précédents Agendas, nous avons évoqué la grande crise financière que traversaient les EHPAD (nombreuses structures en déficits en 2022 et 2023 s'annoncent encore pire).

Certains départements ont lancé des aides exceptionnelles appelées fonds de soutien (bien qu'insuffisant face à l'ampleur de la crise, ils ont l'avantage d'exister).

Nous attendons toujours le retour des CNR qui tardent à venir alors que les ESSMS n'ont jamais eu autant besoin de ceux-ci pour analyser la trajectoire financière 2023.

La mission Pires Beaune (députée) vient de rendre les premières conclusions de son rapport avec un gros travail sur la diminution du reste à charge, l'évocation une nouvelle fois de la fusion des sections tarifaires dépendance et soins (avec une nouvelle gouvernance et un nouveau partage ARS/Département), une simplification des modèles, une convergence tarifaire évoquée sur les tarifs socles avec des modulations possibles et vers une recherche de nouvelles recettes.

En effet, le rapport insiste sur le pilotage et la régulation du secteur. Il propose de déterminer des **taux d'évolution des tarifs maximum pour les Ehpads habilités**, à l'instar de l'encadrement du secteur privé commercial. De plus, il est proposé d'instaurer des **tarifs hébergement socles nationaux**, ces tarifs pouvant varier pour prendre en compte les spécificités territoriales

A suivre

- **1ere réponse à la crise :**

Consciente des difficultés des Ehpads et des services à domicile, la Première ministre a demandé à sa ministre des Solidarités et des Familles, Aurélie Bergé, de mettre en place, dès la rentrée dans chaque département, « *une commission dédiée au suivi et à l'examen de la situation financière des structures médico-sociales en difficulté* ». Et pour cette entreprise visant à sauver des établissements et services mal

en point, l'État devrait mettre sur la table 100 millions d'euros. Un cofinancement « sera recherché avec les départements ».

Cette commission réunira les financeurs et les créanciers publics pour examiner « les difficultés de trésorerie et accorder des aides ponctuelles ou des souplesses dans le paiement des dettes sociales ou fiscales ».

- **Crise en EHPAD : Suite**

A l'approche de la présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2024, la FHF et la Fehap formulent leurs demandes pour venir en aide aux Ehpads, particulièrement fragilisés.

Alerte rouge : Les 2 fédérations professionnelles rappellent que les finances de ces structures n'ont jamais été aussi critiques et en apportent la preuve par les chiffres.

Dans le privé associatif, « **77,5 % des Ehpads adhérents à la Fehap étaient en déficit au 31 décembre 2022** », alerte la fédération patronale, qui pointe qu'« entre 2019 et 2022, le déficit des structures a augmenté de 225 K€ » (225 000 euros).

Le phénomène n'est pas moins préoccupant dans le public. Une enquête menée en 2023 par la FHF montre en **effet que 85 % des Ehpads y étaient déficitaires** « à la fin de l'exercice budgétaire 2022 ». Ce qui témoigne d'une « fragilité inédite tant dans son ampleur que dans sa généralisation à l'ensemble du territoire », déplore la fédération.

La FHF rappelle que les « raisons de ce décrochage qui tend à devenir structurel sont connues ». Liées à la baisse de l'activité suite à l'affaire Orpea, elles résultent aussi de l'augmentation des dépenses d'hébergement du fait de l'inflation, ainsi que des mesures salariales « compensées de façon incomplète ».

Pour pouvoir maintenir la qualité des accompagnements, elle demande à l'exécutif de compléter le soutien de 100 millions d'euros (M€) annoncé pour les établissements et services médico-sociaux (ESMS) en juillet par Élisabeth Borne, par une nouvelle aide exceptionnelle de 130 M€ à destination uniquement des Ehpads habilités à l'aide sociale.

Au total, la FHF estime que les besoins de financements supplémentaires de la branche autonomie s'élèvent à 500 M€ pour 2023. Elle plaide pour que les moyens dédiés au champ des personnes âgées atteignent ainsi, en 2024, un total de 1,2 milliard d'euros (hors investissement), soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 2023. À ces montants doivent s'ajouter « un nécessaire plan d'investissement que la FHF évalue à 500 M€ par an.

De son côté, la Fehap plaide pour « la révision du cadre pluriannuel du financement des secteurs en prévoyant des modalités d'indexation en lien avec l'évolution de l'inflation ».

Et alors que des travaux sont menés par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur la révision du modèle économique des Ehpads, elle formule ses propositions pour en réviser la tarification.

Elle souhaite d'abord que des tarifs socles nationaux soient instaurés pour les sections « soins » et « dépendance » amenées à fusionner dans le cadre de ce chantier.

Enfin, elle souhaite « donner une base légale aux surloyers solidaires » pratiqués par certains Ehpads et qui visent à ajuster le tarif hébergement aux capacités financières des résidents.

- **Reforme de la tarification des SSIAD**

[Synthèse publiée par l'ANAP](#)

- **FIR : des crédits à la hausse**

Un arrêté du 8 août augmente le montant des crédits délégués à chaque ARS au titre du fonds d'intervention régional (FIR) pour 2023. L'enveloppe globale est portée à plus de 5 milliards d'euros (Md€), au lieu de 4,56 Md€ délégués en février dernier.

Une partie de ces crédits sont « sanctuarisés », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être employés à d'autres usages que ceux au titre desquels ils ont été délégués. Ainsi, 16,6 millions d'euros (M€) sont réservés au financement de l'appui au pilotage régional dans le cadre du Ségur numérique (au lieu de 7,55 M€ prévus initialement). En outre, 9,2 M€ sont prévus au titre de la revalorisation du Ségur dans ESMS.

Par ailleurs, toujours au titre du FIR, une enveloppe de 5 M€ est répartie entre les ARS, par une décision de la CNSA, pour financer le forfait pour l'habitat inclusif pour la vie sociale et partagée des personnes âgées ou handicapées vivant dans des habitats inclusifs.

ACTUALITES OUTILS et IDEES NOUVELLES

- **[Guide sur la géothermie](#)**

Avec cette crise énergétique hors norme, toute réflexion nouvelle est à étudier.

L'Agence de la transition écologique (Ademe) a diffusé un guide destiné aux établissements sur la géothermie de surface. L'objectif de ce guide est ainsi de faciliter le parcours des porteurs de projet en phases amont et aval : anticipation des difficultés, sensibilisation des maîtres d'ouvrage aux bons réflexes, efficacité des pré-études, prise en compte dès la conception des enjeux de suivi et de maintenance, etc.

De même, une vingtaine de fiches techniques détaillent les points clés de succès et de vigilance dans la mise en œuvre d'une installation de géothermie de surface à chaque étape du projet, depuis la conception jusqu'à l'exploitation et la maintenance de l'installation.

Seul bémol, ce guide est payant (15 €) !

- **[ANAP : Enquête nationale sur application des lois EGALIM et AGECE](#)**

L'ANAP lance une enquête nationale auprès ESSMS pour évaluer leur niveau de connaissance et d'application des lois Egalim (équilibre des relations commerciales dans le secteur agro-alimentaire) et Agece (anti-gaspillage pour une économie circulaire). Objectifs : dresser un état des lieux, démultiplier les bonnes pratiques et embarquer les établissements vers une restauration écoresponsable et des achats durables. Ces 2 textes imposent aux établissements la mise en place de mesures concrètes : réduction du gaspillage alimentaire, tri et valorisation des biodéchets, réduction des produits plastiques, interdiction des contenants plastiques à destination des jeunes enfants et des femmes enceintes dans les unités de pédiatrie et maternité d'ici le 1er janvier 2025, etc. À l'issue de cette enquête, l'Anap proposera à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) des « *recommandations opérationnelles pour accompagner les établissements dans la construction d'une politique écologique ambitieuse pour leur fonction restauration* ».

- **[Vidéo de synthèse : du mobilier adapté pour lutter contre la perte d'autonomie et ralentir l'absentéisme](#)**

Jamais les EHPAD n'auront connu une telle crise financière, explosion énergétique, absentéisme en forte hausse, explosion des coûts salariaux... Pour beaucoup, il va falloir trouver des économies sur des budgets connaissant de fortes contraintes en RH. L'un des leviers connus de tous pour réduire les coûts est de tenter de faire baisser l'absentéisme et de fidéliser les coûts. Cette vidéo développe l'une des orientations possibles : un équipement adapté pour les résidents et nos équipes choisis avec eux.

L'idée n'était pas de faire la promotion de telle ou telle marque, mais de mettre en avant que parfois la solution a un problème comme l'absentéisme peut aussi être dans un meilleur équipement.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **[Le CHU de Toulouse ouvre un centre pour lutter contre le burn-out des soignants](#)**

Depuis le 5 mai 2023, le CHU de Toulouse a ouvert à l'hôpital Purpan un centre de prévention de l'épuisement professionnel des soignants, appelé le PEPS. Il s'adresse à tous les soignants des environs : les 16.000 agents du CHU de Toulouse, les milliers d'agents des cliniques privées et les centaines de libéraux, sans limite d'âge ni de catégorie, qu'ils soient médecins, infirmiers, aides-soignants, cadres de santé, ou secrétaires médicaux...

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **Décret sur les sanctions financières des Ehpads**

A la suite de l'affaire Orpéa et depuis 2022, les mesures de renforcement des contrôles et de la transparence sont en cours de déploiement au sein de tous les EHPAD du territoire. Un décret publié le 12 août est venu préciser les modalités de mise en œuvre des astreintes journalières et des sanctions financières prononcées à l'encontre des ESSMS et des lieux de vie et d'accueil.

ACTUALITES DU CABINET

Suite aux difficultés observées et aux différentes demandes, **il a été décidé de lancer 2 nouvelles formations sur le second semestre 2023 :**

1) Se préparer à la nouvelle évaluation externe avec le référentiel Synaé: 1 jour sur site

- ✓ ½ journée : matin : Présentation du nouveau référentiel, Décryptage de la nouvelle méthodologie et information sur le déroulement d'une évaluation
- ✓ ½ journée après-midi : Réalisation d'une autoévaluation sur un ou plusieurs des chapitres du référentiel (Gouvernance, Traceur ciblé...).

Venez profiter de la vision d'un évaluateur pour mettre en place votre démarche d'autoévaluation et appréhender de manière efficiente la programmation de l'évaluation (contact cyril@cyrildechegne.fr pour de plus amples renseignements).

2) Maîtriser tous les rouages de l'EPRD dans un environnement contraint : 2 jours en groupe (novembre-décembre 2023 à Toulouse).

- ✓ 1^{er} jour : rappel des fondamentaux et préconisations pratico pratiques des outils à mettre en place pour poser une stratégie financière et de pérennité
 - ✓ 2^e jour : En petits groupes, analyse d'EPRD (onglet par onglet) : Analyse du message financier envoyé et travail sur les pistes d'améliorations et des effets leviers à mettre en place : échanges en groupe puis échanges avec la salle et l'animateur
- Les EPRD étudiés peuvent être ceux des personnes s'inscrivant à la formation sur la base du volontariat**

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Extension des mesures prises par E. Borne aux Ehpads publics oui mais**

Aurore Bergé, a annoncé, le 6 septembre aux Universités d'été de la FHF, l'extension aux Ehpads publics des mesures de revalorisation ciblant le travail de nuit, du dimanche et des jours fériés, présentées le 31 août par Elisabeth Borne pour l'hôpital.

Mais ce message fait déjà réagir car quid de la fonction publique territoriale, du secteur associatif et privé :

Pour Jean-Christophe Amarantinis, président du SYNERPA : « Nos viviers de recrutement sont les mêmes que pour le secteur hospitalier. À travers cette mesure (plan d'aide de l'Etat > 1 milliard d'euros), certes souhaitable pour l'hôpital public, le gouvernement organise une véritable concurrence déloyale au détriment des ESSMS, ce qui va amplifier nos difficultés de recrutement. Nous demandons un plan

d'urgence équivalent pour notre secteur déjà fortement fragilisé par une succession de crises, mais qui est pourtant indispensable pour faire face au vieillissement de la population et peut être pourvoyeur de nombreux emplois porteurs de sens et non délocalisables. »

De même cette annonce sonne comme « un coup de massue » pour la Fehap. « Une fois de plus, il va falloir se battre pour obtenir une équité de traitement alors que les besoins en matière d'accueil ne cessent de croître ». La fédération juge ainsi « injuste », « l'exclusion des professionnels du secteur privé solidaire » et « ceux qui accompagnent les personnes en situation de handicap » de ces mesures.

- **Demande d'accompagnement du Synerpa pour mettre en œuvre son avenant salarial**

Négocié en début d'année 2023 (voir Agenda N°178), il sera applicable à compter du 1er janvier 2024, sous réserve de son accompagnement financier (700 millions d'euros) par les pouvoirs publics.

ACTUALITES USAGERS ET AMELIORATION PRISE EN CHARGE

- **Nouveau guide HAS : Renforcer la reconnaissance sociale des usagers pour leur engagement et leur participation dans les secteurs social, médico-social et sanitaire**

L'objectif de ce guide est de soutenir les équipes et les usagers qui souhaitent mieux valoriser, sous une forme financière ou non, l'engagement des usagers à un niveau collectif dans leurs structures. Il s'agit de reconnaître l'importance de valoriser ces actions pour réussir à garantir sur un temps long la motivation des usagers et des équipes qui s'engagent dans ces démarches participatives.

- **Prescription des aides techniques par les ergothérapeutes**

L'association nationale française des ergothérapeutes (ANFE) a élaboré 31 recommandations professionnelles pour les guider dans la prescription des aides techniques.

[Recommandations](#)

- **EHPAD et résidents Alzheimer et apparentés**

Dans un [rapport récent](#), l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) évalue les dispositifs de prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives avant de définir des préconisations auprès des Ehpads parmi lesquelles :

- Le renforcement de la présence effective sur place des ASG la nuit ;
- La mise en œuvre, avec un accompagnement approprié des directeurs d'Ehpads, les recommandations architecturales adaptées aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée pour le plan de rénovation et de construction des Ehpads sur la période 2021-2025 et établir et mettre en œuvre des recommandations d'aménagement intérieur adaptées ;
- L'élaboration d'un cahier des charges des Unités de vie Alzheimer adapté à la sévérité des troubles cognitifs et des troubles psychologiques et du comportement des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;
- L'encouragement du développement d'Ehpads sans unités de vie fermées ;
- L'élaboration et la diffusion des lignes directrices juridiques et organisationnelles applicables à tous les établissements sur les contentions physiques et chimiques et les restrictions d'aller et venir.

AGENDA NATIONAL

- **Assises nationales des Ehpads les 12 et 13/09/2023**

Lieu : à la Maison de la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, 75 005 Paris

Inscription et programme

AGENDA OCCITANIE

- **Congrès « Age 3 et Handicap » le Jeudi 30 novembre 2023 à Toulouse**

S'adressant aux Ehpad et aux structures accueillant des personnes âgées dépendantes, Age 3 prévoit 5 congrès en France de septembre à décembre 2023. Ces éditions auront pour thème : "La grande démission - Tous touchés ?"

Lieu : *Diagora Labège, 150 Rue Pierre Gilles de Gennes, 31 670 Labège*

- **Congrès de l'animation et de l'accompagnement en gérontologie et de l'AD-PA les 20 et 21/11/2023**

Lieu : Corum, Place Charles de Gaulle, 34 000 Montpellier

[Informations et inscriptions](#)

- **Cyril Dechegne Consulting à Toulouse ouvre une nouvelle formation au catalogue à partir de septembre 2023 :**

Se préparer à son évaluation : Objectif : Grâce à la vision d'un évaluateur, venez rendre efficient votre évaluation en préparant votre autoévaluation. Durée : 1 journée

Objectifs : Maîtrise pour la gouvernance et ses équipes de la plateforme Synaé et autoévaluation réalisée sur site en suivant sur 1 ou 2 chapitres pour s'habituer à ce mode de questionnement.

- **France Alzheimer Haute Garonne**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site et ce [lien](#)).

Informations au 05 61 21 33 39

- **France Alzheimer Aveyron**

Propose de nombreuses activités (thé dansant, café mémoire, groupes de parole, formation des aidants...) chaque mois ([consulter](#) le site).

- **France Alzheimer 81**

Propose des « café mémoire » chaque mois ([consulter](#) le site).

- **Pôle Alzheimer Pyrénées-Orientales**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter](#) le site).

Informations au 04 68 52 22 22

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- **13ème Congrès de la Société de gérontologie de Bordeaux et du sud-ouest les 28 et 29/09/2023**

Thème: "Gériatrie-gérontologie: réflexion et innovation".

Lieu : Institut des métiers de la santé, avenue du Haut Lévêque, 33 604 Pessac

[Inscription et programme](#)

- **Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie (CIAPA)**

Propose de nombreuses activités diverses chaque mois ([consulter le site](#)).

Renseignements et inscriptions auprès du CIAPA au 05 59 80 16 37, par mail ciapa@ciapa.fr ou auprès du Pôle Autonomie Haut Béarn et Soule au 05 59 10 00 76.

- **France Alzheimer Gironde**

Propose de nombreuses activités chaque mois ([consulter le site](#)).

Informations au 05 56 40 13 13

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Evaluateur Externe

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud-ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#)